

Compte-rendu de la rencontre du 19 décembre 2016

La réunion du lundi 19 décembre 2016 a réuni une vingtaine d'habitants de 19h à 21h à la salle Voltaire en présence de l' élu du quartier, M. Atef Rhouma et de l' élu à la culture, M. Olivier Beaubillard.

Le comité de quartier est un espace d'information, de réflexion et de construction de projets ayant pour objectif de permettre aux Ivryens de prendre part aux décisions municipales. Il vit entièrement de l'investissement des habitants, qui choisissent les thèmes à aborder et sont moteurs dans la préparation et l'animation de chaque initiative.

L'objectif de cette réunion était de faire un point avec les habitants sur les différentes questions et idées de projets soulevées lors du précédent comité de quartier (10 novembre 2016). Dans le présent compte-rendu, les propos tenus par les habitants sont en italique.

• La sortie du métro côté Marat



Proposition faite par le comité de quartier le 10 novembre : remettre un coup de peinture blanche et de l'éclairage au niveau du terminus du bus 182; embellir et assainir l'entrée piétonne du parking.

Une réflexion sur cet espace est en cours. La peinture jaune a été travaillée avec l'artiste ivryen Didier Mencoboni: la proximité de l'église et le caractère remarquable du centre Jeanne Hachette font qu'il faut bien réfléchir aux décisions d'aménagement. La poursuite des travaux pourra être réfléchiée dans le cadre du comité de quartier.

Q : Pourquoi avoir fait appel à un artiste pour ces travaux alors que cela coûte plus cher qu'une entreprise ?

Réponse de M. Beaubillard : Didier Mencoboni est en résidence à la Galerie Fernand Léger depuis 3 ans et ses conseils sur cette sortie de métro n'ont entraîné aucun surcoût pour la Ville. Ils s'inscrivent dans la continuité d'une œuvre réalisée dans le cadre du 1% artistique pour le compte d'un aménageur social dans le quartier Carnot Vérolot.

Le 1% artistique dans les constructions publiques

« L'obligation de décoration des constructions publiques », communément appelée « 1% artistique » est une procédure spécifique de commande d'œuvres à des artistes qui s'impose à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales.

Depuis 1951, ce dispositif a donné lieu à plus de 12 300 projets se déployant sur l'ensemble du territoire et sollicitant plus de 4 000 artistes. Par la typologie des équipements concernés (bâtiments scolaires, commissariats, palais de justice...), le « 1% artistique » atteint un public très large et qui n'est pas nécessairement familier des lieux d'exposition.

Q : Ce qui me dérange au niveau de cette sortie de métro c'est surtout les sols : même quand ils viennent d'être nettoyés, ils ont toujours l'air d'être sales.

R : La question du traitement des sols est complexe car les directives européennes interdisent désormais d'utiliser des décapants, qui sont généralement très polluants.

• Le kiosque de la tour Lénine



Proposition faite par le comité de quartier le 10 novembre : Le préserver.

Ce kiosque et son jumeau de la tour Raspail ont l'âge de la rénovation du centre-ville, puisqu'ils ont été construits pour être des espaces de vente des logements produits à cette époque. Tous deux appartiennent à l'OPH, qui pendant un temps les a loués (plombier, auto-école, librairie), mais depuis 20 ans aucun commerce ne s'y est plus installé. Il avait été décidé d'en faire des lieux d'exposition. Cela fonctionne bien pour le kiosque Raspail, qui est géré par la galerie Fernand Léger. Sur le kiosque

Lénine, une œuvre collective en tricot avait été exposée mais elle s'est rapidement dégradée, elle est restée en place un peu longtemps et quelqu'un y a mis feu intentionnellement. Aujourd'hui le réhabiliter coûte cher et la question de son usage se pose. 3 scénarios sont à envisager :

- L'enlever et le détruire
- Le restaurer et le déplacer, soit ailleurs dans la ville comme le propose un collectif d'artistes ivryens, soit un peu partout puisqu'une galerie d'art propose de l'acheter et de l'exposer en tant qu'objet urbain du XXe siècle.
- Le restaurer, le laisser là où il est et en faire un lieu d'exposition au même titre que le kiosque Raspail.

Cette question doit être tranchée d'ici la fin de la réhabilitation de la tour Lénine, dans un an et demi environ. Une réunion réunissant le comité de quartier et les habitants de la Tour Lénine sera organisée prochainement.

Q: Ce kiosque est-il classé ?

Non il n'est pas classé stricto sensu mais il intéresse le monde de l'art.

Synthèse des interventions des habitants présents : Ce kiosque a été placé ici par une architecte pour une bonne raison : il amène de la fantaisie et de la légèreté par rapport à la masse imposante de la tour Lénine. Il doit donc rester là où il est. Ce serait trop facile que la personne qui y a mis feu ait gain de cause

et le voit retiré ! La Ville a laissé ce kiosque pourrir, elle ne s'en est pas préoccupée et c'est pour ça qu'aujourd'hui il est dans un tel état. C'est sa dégradation qui l'a discrédité en tant qu'œuvre d'art. Avant d'y toucher il faut de toute façon connaître l'avis de l'architecte, Mme Renée Gailhoustet, qui habite notre quartier.

Ivry doit tâcher de préserver son patrimoine autant que possible, et garder les traces de son architecture passée. Il faudrait d'ailleurs créer un circuit de l'art à Ivry, avec des panneaux explicatifs devant toutes les œuvres.

Comme un bungalow, il faut entretenir ce kiosque de manière sérieuse et régulière pour qu'il garde une apparence décente. Si on n'est pas capables de le gérer, mieux vaut l'enlever. La vraie question à poser est celle du projet qui réussirait à l'habiter ici ou ailleurs :

- Place Voltaire il y a l'exemple du Hublot, dans lequel des artistes ivryens exposent successivement leurs œuvres: ce kiosque pourrait être un plus grand hublot, accueillant des expositions temporaires ?

- A un moment, un fleuriste souhaitait s'y installer mais l'OPH a bloqué. Il faut y installer un commerce qui ait du sens : une librairie c'était bien car c'est un lieu de culture, mais une auto-école ça n'avait aucun intérêt.

- Au moment du Centre Dramatique National (CDN), ça a été un lieu d'information culturel pour la ville. Ce kiosque pourrait être géré comme une antenne de l'Espace Gérard Philipe, servant à présenter notre ville à ceux qui viennent la visiter.

- Dans le cadre du festival « La tête dans les étoiles », l'idée d'une maison de l'architecture du Val de Marne a été évoquée. Peut-être que ça pourrait se faire là ?

- Il y a beaucoup d'associations qui font des choses très bien dans la ville mais elles ont peu de visibilité. Peut-être que ce kiosque pourrait être mis à disposition des associations pour qu'elles y exposent tour à tour leur travail ?

- Mais à l'origine ce kiosque avait une vocation commerciale. Il est bien placé pour interpeller : il pourrait servir de kiosque presse comme à Paris ou même de « food truck ». Cette activité l'occuperait et le ferait ainsi vivre toute l'année, et non de manière épisodique.

Précision de M. Rhouma : Il y a sous ce kiosque une salle de 80m² mais celle-ci ne peut accueillir du public car elle n'a pas d'issues de secours.

• L'installation de toilettes publiques



Proposition faite par le comité de quartier le 10 novembre : installer des toilettes publiques afin d'éviter les déjections sauvages et de bains-douches publics pour les personnes vivant dans la rue.

Réponse de la Ville : L'entreprise JC Decaux propose aux villes des contrats de 15 ans à plus de 12 000 € par an pour l'installation, l'entretien et la réparation de telles toilettes publiques. Il existe déjà des toilettes publiques gratuites dans les parcs mais ceux-ci sont fermés la nuit.

Synthèse des interventions des habitants présents : La question est sérieuse. Ivry se positionne comme une ville d'accueil pour les personnes démunies mais quels moyens se donne-t-elle pour les accueillir ? Quand on voit l'état de la misère dans nos rues, ce n'est pas une sanisette Decaux qu'il faut. Il faut ouvrir un complexe de toilettes et de douches qui permettent de répondre à l'ampleur du besoin.

Au lieu de donner de l'argent à un grand groupe comme Decaux, il vaudrait mieux payer des gens pour faire l'accueil et l'entretien, tout en veillant à ce que ces agents ne se retrouvent pas dans des conditions de travail indignes.

Plutôt que de chercher à pallier aux problèmes existants (déjections sauvages), il faut essayer d'innover pour améliorer les conditions de vie de tous les ivryens, qui eux aussi en ont marre de devoir payer un Vittel pour aller pisser. Il faut aller voir ce qui se fait en termes de toilettes publiques un peu partout dans le monde. Et les toilettes Decaux ne sont pas une panacée : l'intérieur tout mouillé et un peu effrayant, notamment pour les personnes claustrophobes.

R: L'avantage des toilettes Decaux et qu'elles sont accessibles 24h/24, 7jours/7 et nettoyées automatiquement après chaque usage. C'est l'entreprise qui se charge de la maintenance : la Ville n'a rien à faire à part payer 12 à 15 000 euros par an. Mais Decaux n'est pas le seul à proposer ce genre de services ; la Ville va se renseigner.

• Le centre Jeanne Hachette



Proposition faite par le comité de quartier le 10 novembre : créer des restaurants gérés par des travailleurs en insertion accueillant gratuitement les personnes qui désirent cuisiner elles-mêmes leur repas afin de limiter les barbecues sauvages.

Un « collectif de consultation et de proposition » existe déjà sur la question du devenir du centre Jeanne Hachette. C'est dans le cadre de ce collectif que la proposition pourra donc être étudiée, et non dans le cadre du comité de quartier afin de ne pas faire de doublons.

Synthèse des interventions des habitants présents : L'étude sociologique sur les usages du centre Jeanne Hachette commanditée par la Ville a donné des résultats insatisfaisants, puisqu'elle recommande entre autres la mise en place de pop-ups stores. Le Centre Jeanne Hachette passe pour une bête noire mais c'est l'identité de notre centre-ville.

Il faut réoccuper tout le centre d'un coup, et non faire des expérimentations sur certaines zones car celles-ci sont vouées à l'échec étant donné l'état général du centre aujourd'hui. Il peut y avoir des expérimentations citoyennes mais la Ville doit les accompagner. C'est là le rôle du service public. Par exemple, le Forum Social Ivryen occupe un grand local dans le centre Jeanne Hachette mais ne reçoit pas beaucoup d'aide des agents du service public.

En passant commande à des prestataires sur des questions comme le centre Jeanne Hachette, les toilettes publiques ou le kiosque Lénine, les habitants craignent que la Ville ne délègue ses responsabilités et que des techniciens produisent des projets clef en main sans donner à voir les réflexions politiques sous-jacentes. Les habitants souhaitent que les modalités de concertation soient les plus participatives possibles. Ils aimeraient être consultés régulièrement et que leurs avis soient pris en compte.



Les images placées au rez-de-chaussée ne sont pas une solution : elles font cache-misère car le local reste vide. Pourquoi ne pas plutôt en faire un lieu autogéré par les artistes d'Ivry ? Il faut réunir toutes les personnes intéressées par le devenir du Centre Jeanne Hachette et voir ce que chacun a à proposer. La ville doit prêter les locaux qu'elle possède et non les louer pour donner un coup de pouce aux activités qui pourraient s'installer. Il existe par exemple un important réseau d'AMAP

dans la ville qui voudrait ouvrir une épicerie sociale et solidaire : pourquoi ne pas leur attribuer un local dans le centre Jeanne Hachette ?

• Propreté des parties communes de l'OPHLM

Proposition faite par le comité de quartier le 10 novembre : Mettre du matériel de ménage à disposition des locataires pour qu'ils puissent contribuer à l'entretien des parties communes.

L'OPH est prêt à accompagner des locataires qui désirent mettre en place des opérations propreté ou peinture dans leur cage d'escalier. Ca a déjà été fait, notamment à Voltaire et Casanova.

Réaction des habitants présents : Le système des « astreintes de palier » a été expérimenté dans de petites cités à Vitry où il a permis de faire baisser les charges de 20%. Les locataires nettoient leur palier à tour de rôle : ça crée du lien social mais ça demande une bonne gestion pour vérifier que chacun ait fait son tour.

La prochaine réunion du comité de quartier du centre-ville aura lieu le **jeudi 2 février à 19h dans le local commun résidentiel de l'ILN Casanova** (79-81 avenue Danielle Casanova – Bâtiment E). Elle sera principalement centrée sur la question de la propreté du centre-ville et des leviers à actionner par la Ville et les habitants pour améliorer la situation.

Un **atelier de travail spécifique sur la cité Spinoza** a été créé : celui-ci se réunira le **lundi 27 février à 18h30 à l'Espace Gérard Philipe** pour travailler à un projet de réaménagement des abords de la cité.

Enfin, le Cahier de doléances du comité de quartier centre-ville est consultable à l'Espace Gérard Philipe et à la Maison de Quartier Centre-Ville Gagarine : venez y inscrire vos questions et nous ferons notre possible pour y trouver des réponses dans les meilleurs délais.

En attendant, pour toute information, n'hésitez pas à contacter la référente de quartier :

agroux@ivry94.fr